

DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN  
ARRONDISSEMENT DE COLMAR

## COMMUNE DE WICKERSCHWIHR



### **Procès-verbal des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de Wickerschwihr Séance du 7 septembre 2026 PV n°6/2026**

L'an deux mil vingt-six, le sept du mois de septembre à 19 heures 00, les membres du Conseil Municipal de Wickerschwihr se sont réunis en séance dans la salle De Lattre, sur invitation qui leur a été adressée le 2 septembre 2026 par le Maire, conformément aux articles L.5211-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

#### **Etaient présents :**

- Mme BRICKERT Eliane
- M. DIETRICH Antony
- Mme DAUSSE-CONTRERAS Lyubica
- Mme FRIEH Nicole
- M. LEY Richard
- M. MEYER Philippe
- Mme MOUGIN Claire
- Mme MURA Véronique
- M. RINGLER Adrien
- M. RINGLER Christophe
- Mme RITZENTHALER Christel
- M. SCHELCHER Jean-Luc
- Mme TROESCH Corinne

#### **Les conseillers suivants sont excusés et ont donné procuration**

M. FLESCH Christian a donné procuration à M. LEY Richard  
M. MEYER Rémy a donné procuration à Mme TROESCH Corinne

#### **Secrétaire de séance désigné**

M. RINGLER Adrien

#### **Secrétaire de séance auxiliaire désignée**

Mme RUCH Katia, Secrétaire Générale

## Procès-verbal des Délibérations du Conseil Municipal de Wickerschwihr

**Séance du 7 septembre 2026**

A l'ouverture de la séance, Le Maire constate la présence de 15 conseillers présents ou représentés sur 15.

M. le Maire propose de modifier l'ordre du jour comme suit : - Ajout des points suivants :

- 4. Déviation pour giratoire D4 / D45
- 9. CEA – Fonds de Solidarité Logement
- 14. Avenant marché création d'une passerelle

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, APPROUVE la modification de l'ordre du jour.**

### L'ordre du jour sera le suivant :

- 1. Désignation du secrétaire de séance
- 2. Approbation du procès-verbal de la réunion 6 juillet 2026
- 3. Rapport de la commission des affaires sociales du 31 août 2026
- 4. Déviation pour giratoire D4/D45
- 5. Parcours numérique pour les seniors
- 6. Décision modificative n°1
- 7. Adhésion au groupement de commandes permanent conclu entre Colmar Agglomération et ses communes membres
- 8. Adhésion à l'association Les amis de la Gendarmerie
- 9. CEA – Fonds de Solidarité Logement
- 10. Projet de règlement d'autorisation de changement d'usage
- 11. Fusion CPI Wickerschwihr et Porte du Ried
- 12. Création d'un verger pédagogique communal – 21 novembre 2026
- 13. Présentation de l'application IntraMuros
- 14. Avenant marché création d'une passerelle
- 15. Divers

### **1. Désignation du secrétaire de séance**

Ce point est présenté par Monsieur le Maire

Désignation d'un secrétaire de séance conformément aux articles L.2121-15 et L.2121-21 du CGCT.

M. RINGLER Adrien propose sa candidature en tant que secrétaire de séance.

Mme RUCH Katia, Secrétaire Générale, est proposée comme secrétaire auxiliaire.

**Au vu des éléments présentés, et après débat, le Conseil Municipal  
à l'unanimité des membres présents ou représentés**

**VU les articles L.2121-15 et L.2121-21 du code général des collectivités territoriales ;  
ENTENDU les explications du maire ;**

- 1. désigne M. RINGLER Adrien en qualité de secrétaire de séance.**
- 2. désigne Madame RUCH Katia, Secrétaire Générale, en qualité de secrétaire auxiliaire.**

## Procès-verbal des Délibérations du Conseil Municipal de Wickerschwihr

**Séance du 7 septembre 2026**

### 2. Approbation le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 6 juillet 2026

Ce point est présenté par Monsieur le Maire

Ce procès-verbal a fait l'objet d'un envoi aux conseillers sous forme électronique le 30 juin 2026.

**Il a été proposé d'approuver le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 6 juillet 2026. Aucune observation n'ayant été formulée à ce jour, le procès-verbal a été approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

### 3. Rapport de la Commission des Affaires Sociales du 31 août 2026

Ce point est présenté par M. RINGLER Adrien

M. RINGLER a fait un compte-rendu de la Commission des Affaires Sociales qui s'est tenue le 31 août 2026.

#### **Bilan des actions ADA – Présentation des activités à venir**

Il a indiqué que Mme MAGNIEN Isabelle, Présidente de l'association Ami des Aînés a présenté les différentes activités qui ont eu lieu, en 2025 et les projets pour 2026-2027.

#### **Rencontre intercommunale sur la mutualisation des manifestations jeunesse**

Une rencontre avec les maires du RPI a eu lieu le 26 août 2026 afin d'évoquer la possibilité de mutualiser certaines manifestations jeunesse, ce qui a suscité un vif intérêt. La prochaine rencontre aura lieu le 21 septembre 2026.

#### **Manifestations de fin d'année**

- **Halloween qui aura lieu le 31 octobre 2026** avec un maximum de participation des membres du Conseil Municipal
- **Saint Nicolas** : initialement prévue le 4 décembre 2026. Cette manifestation n'aura pas lieu, dans la commune, à la suite de la rencontre des trois communes du RPI, Bischwihr s'est proposée pour inviter les enfants du village à leur spectacle.
- **Repas des aînés : dimanche 6 décembre 2026.** La commission des affaires sociales souhaite que tous les membres du Conseil Municipal participent.

#### **Organisation pratique du plan d'actions « Jeunes »**

Un flyer a été distribué aux jeunes de 12 à 17 ans leur demandant ce qu'ils aimeraient avoir dans le village pour se divertir ou se retrouver. 9 réponses (7 garçons et 2 filles) ont été réceptionnées.

A ce jour, avec le peu d'éléments obtenus, il est difficile de se projeter dans la création d'une commission jeunesse.

Une réunion avec les élus de la commune de Houssen, en charge de la commission jeunesse, aura lieu le 14 septembre 2026, et avec Bischwihr, le 21 septembre 2026, afin de pouvoir échanger sur ce sujet, et peut-être mutualiser.

### 4. Déviation pour giratoire D4 / D45

Ce point est présenté par Monsieur le Maire

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la CEA a programmé des travaux d'enrobé sur le giratoire D4/D45, dans la nuit du 8 au 9 octobre 2026 et, dans la nuit du 9 au 10 octobre de 20h à 6h du matin avec mise en place de déviation par la Grand'Rue et Bischwihr.

La CEA procédera à la reprise de la géométrie de l'anneau central. Ces travaux consisteront donc à élargir l'anneau existant afin d'améliorer la déflexion des véhicules et permettre ainsi de pouvoir s'affranchir de toutes les balisettes blanches implantées.

## Procès-verbal des Délibérations du Conseil Municipal de Wickerschwihr

**Séance du 7 septembre 2026**

Une sur largeur d'un mètre en béton sera réalisée, avec des bordures franchissables, pour permettre aux engins de gros gabarits de néanmoins pouvoir circuler dessus au besoin.

La partie centrale de l'anneau sera comblée en terre végétale (par anticipation, suite au souhait de la commune d'aménager ce giratoire par des plantations).

Les plantations seront à la charge de la commune, ainsi que toutes les modalités d'entretien et le respect des prescriptions de la CEA en matière de sécurité routière sur ces dernières.

Ces mêmes engagements concernant les plantations entre la RD45 et la nouvelle passerelle, peuvent également être pris en compte.

Au vu de ce qui précède, M. le Maire a proposé la délibération suivante.

**Au vu des éléments présentés, et après débat, le Conseil Municipal  
à l'unanimité des membres présents ou représentés,**

1. **approuve la prise en charge des plantations, sur le giratoire D4/D45, ainsi que toutes les modalités d'entretien et le respect des prescriptions de la CEA en matière de sécurité routière sur ces dernières,**
2. **approuve la prise en charge des plantations, entre la RD45 et la nouvelle passerelle, ainsi que toutes les modalités d'entretien et le respect des prescriptions de la CEA en matière de sécurité routière sur ces dernières,**
3. **charge le Maire ou l'Adjoint au maire de signer tout acte en rapport avec la présente délibération**

### **5. Parcours numérique pour les seniors**

Ce point est présenté par Monsieur le Maire

M. le Maire a fait un retour sur sa rencontre, durant l'été, avec l'association Ami des aînés, concernant le parcours d'Inclusion Numérique des Séniors.

En effet, le constat est que le numérique s'impose comme un outil incontournable de notre quotidien, avec un risque d'isoler les personnes les plus vulnérables, et en particulier les plus âgés. La lutte contre la fracture numérique est essentielle pour que la transition numérique ne devienne pas une exclusion totale.

Dans le plan d'actions, « Village, ami des aînés », les habitants souhaitent bénéficier d'aide en matière d'informatique et administrative, d'autant plus que de plus en plus de démarches se font par voie numérique.

Accompagner la dématérialisation par un soutien humain de proximité semble indispensable pour maintenir l'autonomie et le lien social de nos aînés.

C'est pour répondre à cet enjeu de solidarité que l'association EGEE, reconnue d'utilité publique et forte de 42 ans d'expérience, vous propose ce parcours.

Le partenariat se définit par :

- a. Un accompagnement humain de seniors pour des seniors, vers 100 % d'autonomie
- b. Un parcours éprouvé
- c. Une action soutenue grâce au soutien d'AG2R La Mondiale

Wickerschwihr serait le 1<sup>er</sup> village en Alsace où le dispositif pourrait être déployé dès cet hiver.

Pour ce faire, l'association Ami des Aînés sollicite la commune pour :

- d. La mise à disposition d'une salle pour assurer les ateliers
- e. Un soutien financier (pour information, la Ville de Colmar contribue à hauteur de 100 € par bénéficiaire)

# Procès-verbal des Délibérations du Conseil Municipal de Wickerschwihr

Séance du 7 septembre 2026

M. le Maire a proposé la mise à disposition d'une salle pour assurer les ateliers et une contribution à hauteur de 100 € par bénéficiaire.

En conséquence, il a été demandé de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant.

**Au vu des éléments présentés, et après débat, le Conseil Municipal  
à l'unanimité des membres présents ou représentés,**

4. approuve la mise à disposition d'une salle pour assurer les ateliers
5. approuve la contribution de 100 € par bénéficiaire
6. charge le Maire ou l'Adjoint au maire de signer tout acte en rapport avec la présente délibération.

## 6. Décision Modificative n°1

Ce point est présenté par Monsieur le Maire

La Direction Générale des Finances Publiques a fait parvenir, à la commune, un état de développement du compte 203. En effet, tous les frais, de plus de trois ans, et qui sont suivis de travaux, doivent être intégrés aux travaux par un mandat au 231x-041 et un titre au 203x-041.

Ces dernières sont des opérations d'ordre budgétaire. A ce titre, les crédits nécessaires doivent être ouverts au chapitre d'ordre de la section d'investissement 041.

### Section d'investissement

#### Dépenses

- **Chapitre 041 – « Opérations patrimoniales »** **+ 11 385,60 €**
- Article 2313 « Constructions (en cours) » + 11 385,60 €

#### Recettes

- **Chapitre 041 – « Opérations patrimoniales »** **+ 11 385,60 €**
- Article 2031 « Frais d'études » + 11 385,60 €

**Au vu des éléments présentés, et après débat, le Conseil Municipal  
à l'unanimité des membres présents ou représentés**

1. prend acte de la nécessité d'établir une décision modificative,
2. approuve la Décision Modificative telle que présentée.

### Section d'investissement

#### Dépenses

- **Chapitre 041 – « Opérations patrimoniales »** **+ 11 385,60 €**
- Article 2313 « Constructions (en cours) » + 11 385,60 €

#### Recettes

- **Chapitre 041 – « Opérations patrimoniales »** **+ 11 385,60 €**
- Article 2031 « Frais d'études » + 11 385,60 €

3. charge le Maire ou l'Adjoint au maire de signer tout acte en rapport avec la présente délibération.

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil Municipal de Wickerschwihr**

**Séance du 7 septembre 2026**

**7. Adhésion au groupement de commandes permanent conclu entre Colmar Agglomération et ses communes membres**

Ce point est présenté par Monsieur le Maire

M. le Maire explique qu'en 2021, afin de répondre à une demande des Maires de l'agglomération, la constitution d'un GROUPEMENT DE COMMANDES PERMANENT entre Colmar Agglomération et ses communes membres a été initié, dans l'objectif de mettre en œuvre une politique d'achats groupés en matière de fournitures, de travaux et de services courants, ainsi que dans le domaine de la technologie de l'information et de la communication.

Dans le cadre de ce nouveau mandat communal et intercommunal 2026-2032, le dispositif doit être renouvelé ; à cet effet, il est passé en délibération lors du Conseil Municipal de Colmar du 15 juin, et du Conseil Communautaire du 25 juin.

Les communes de Colmar Agglomération souhaitant réintégrer (ou rejoindre, pour les nouvelles) le groupement, devront y adhérer par voie de délibération préalable lors de la prochaine séance de leur conseil municipal respectif. Vous trouverez, joint à la note de synthèse, la convention constitutive de groupement de commandes permanent.

A noter que Colmar agglomération reste le coordonnateur de ce groupement avec les communes adhérentes, mais il appartiendra aux communes qui adhéreront au dispositif de fournir les éléments de recensement de leurs besoins respectifs et d'assurer l'exécution technique et financière de leurs propres commandes.

En conséquence, M. le Maire a proposé de bien vouloir adopter le projet de délibération, qui était joint à la note de synthèse.

**Au vu des éléments présentés, et après débat, le Conseil Municipal  
à l'unanimité des membres présents ou représentés,**

- 1. autorise M. le Maire ou l'Adjoint au maire à signer la convention constitutive d'un groupement de commandes permanent entre Colmar Agglomération et ses communes membres**
- 2. désigne Colmar Agglomération comme coordonnateur de ce groupement de commandes**
- 3. autorise M. le Maire ou l'Adjoint au maire à signer tous les documents afférents à la création de ce groupement de commandes, et à l'exécution de son objet, nécessaires à la bonne réalisation de la présente délibération**
- 4. précise que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale compétente et/ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication**

**8. Adhésion à l'association Les amis de la Gendarmerie**

Ce point sera présenté par M. le Maire

M. le Maire a fait un retour, sur sa rencontre du 1<sup>er</sup> septembre 2026, avec M. STEINMETZ, Capitaine et Président du comité 68-1 Colmar-Ribeauvillé.

Il indique que cette association a pour vocation principale de mieux faire connaître la Gendarmerie, la faire apprécier et la soutenir. Elle compte aujourd'hui 15 000 adhérents, personnes physiques ou personnes morales, qui sont répartis dans un vaste réseau de plus de 200 comités locaux, en métropole et outre-mer.

Ils comptent dans leurs rangs de nombreux élus, parlementaires ou élus locaux. Les adhésions sont un signe de reconnaissance et un encouragement à poursuivre leurs actions de rayonnement et de soutien au profit de la Gendarmerie.

Ils comptent également, parmi les personnes morales adhérentes, des collectivités territoriales, communes ou intercommunalités. Leur adhésion est particulièrement importante, car elle illustre le soutien de nos concitoyens et leur attachement à l'ancrage de la Gendarmerie dans les territoires.

## Procès-verbal des Délibérations du Conseil Municipal de Wickerschwihr

**Séance du 7 septembre 2026**

Mme BRICKERT demande s'il est possible d'y adhérer, à titre personnel. M. le Maire lui répond par l'affirmative, et que l'adhésion est à hauteur de 35 € minimum.

Au vu de ce qui précède, M. le Maire a proposé l'adhésion de la commune pour une cotisation de 100 €.

**Au vu des éléments présentés, et après débat, le Conseil Municipal  
à l'unanimité des membres présents ou représentés**

1. décide d'adhérer à l'association « Les Amis de la Gendarmerie »
2. décide d'octroyer une cotisation de 100 € à l'association
3. charge le Maire ou l'Adjoint au maire de signer tout acte en rapport avec la présente délibération.

### 9. CEA – Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL)

Ce point est présenté par M. le Maire

Par courrier en date du 3 août 2026, la Collectivité Européenne d'Alsace propose aux communes, qui le souhaitent, de s'associer au financement du Fonds de Solidarité pour le Logement. Il s'agit de faire face à la montée des situations de précarité.

La pérennité du Fonds de Solidarité pour le Logement est aujourd'hui fragilisée par la hausse significative des demandes ainsi que la conjoncture économique et sociale. La CEA a d'ores et déjà augmenté sa contribution de 250 000 euros en 2026, la portant à plus de 1 500 000 millions d'euros.

M. le Maire explique, qu'au sein des communes de l'agglomération, les avis sont tranchés. Il a précisé, au Conseil Municipal, qu'il s'agit de se prononcer sur ce principe de contribution sans en avoir à délibérer.

Le Conseil Municipal ne souhaite pas contribuer au Fonds de Solidarité pour le Logement.

### 10. Projet de règlement d'autorisation de changement d'usage

Ce point est présenté par M. le Maire

M. le Maire a fait un retour sur le rendez-vous du 29 juin 2026 avec l'ADIL68 concernant la mise en place d'un projet de règlement relatif à l'autorisation de changement d'usage, joint en annexe à la note de synthèse.

Il a précisé, qu'au vu du nombre de gîtes présents sur la commune, les jeunes du village sont obligés de déménager ailleurs, car il n'y a plus de logements vacants de disponibles.

Il souhaite, de ce fait, limiter le nombre de gîtes qui sont, à ce jour, au nombre de 20 sur la commune, et estime que le nombre est déjà suffisant pour un village de la taille de Wickerschwihr.

Il précise que le directeur de l'ADIL68 a fait une comparaison avec Colmar, et qu'au prorata du nombre de gîtes et d'habitants, Wickerschwihr dépasse Colmar. Ce qui n'est pas concevable.

M. le Maire souhaitait sensibiliser les membres du Conseil Municipal et les invite, à nouveau, à lire le projet de règlement et propose de délibérer lors du Conseil Municipal du 26 octobre 2026, à ce sujet.

## Procès-verbal des Délibérations du Conseil Municipal de Wickerschwihr

**Séance du 7 septembre 2026**

### 11. Fusion entre les Corps de Première Intervention (CPI) de Wickerschwihr et Porte du Ried

Ce point est présenté par M. DIETRICH Antony

Ce point a été présenté par Antony DIETRICH, Conseiller municipal. Il précise suivre encore ce projet, initié lors du précédent mandat, en tant qu'Adjoint du maire.

#### Point d'étape sur le projet de fusion

M. DIETRICH informe qu'une réunion réunissant les maires et élus de Porte du Ried et de Wickerschwihr s'est tenue au mois d'août 2026. Celle-ci a permis de faire avancer le projet de fusion des CPI des deux communes. Une seconde réunion s'est ensuite déroulée le 4 septembre 2026, en présence de la capitaine Marion RAPIOR, ainsi que des maires et élus de chacune des communes.

Il précise que ce projet est désormais bien engagé et apparaît aujourd'hui nécessaire pour garantir le maintien d'un corps local dynamique et assurer la pérennité d'un service de secours de proximité au sein des deux communes.

Les principales informations à connaître ont été présentées :

- Les directives du SIS 68 sont les suivantes dès lors que plusieurs communes souhaitent fusionner leur CPI : 1 corps – 1 caserne – 1 chef de corps
- Les effectifs du CPI Wickerschwihr font état de 6 personnels et ceux de Porte du Ried de 12 personnels. Le nouveau CPI fusionné permettrait de disposer d'un effectif d'environ 18 personnels
- Les véhicules conservés seront : VPI PORTE DU RIED – VTULE WICKERSCHWIHR
- Les locaux communs seront situés à la caserne actuelle de Holtzwihr. Des aménagements seront à prévoir par la commune de Porte du Ried.
- L'organisation hiérarchique souhaitée par les 2 communes sera la suivante :
- Chef de centre : Adjudant-chef Vincent VERRHIEST
- Chef de centre adjoint : Adjudant-chef Phillipe MEYER
- Les nouvelles modalités du SIS 68 imposent à l'ensemble des CPI du Haut-Rhin de disposer du système informatique de gestion individualisée des disponibilités des sapeurs-pompiers. Le CPI Porte du Ried dispose, depuis peu, de ce dispositif. Celui-ci sera déployé à l'ensemble des sapeurs-pompiers du nouveau CPI fusionné.

Un Comité Consultatif Communal des Sapeurs-Pompiers Volontaires (CCCSPV) a eu lieu en date du 29 août 2026 afin de présenter le projet aux sapeurs-pompiers de Wickerschwihr et de connaître leur position quant à la poursuite de leur engagement dans le nouveau CPI fusionné. Une majorité s'était exprimée en faveur de la fusion.

M. DIETRICH présente le calendrier prévisionnel des étapes à venir :

- Octobre 2027 : approbation du conseil municipal de chaque commune et délibération actant la fusion des CPI
- Janvier 2027 : Signature officielle de la convention de fusion des CPI
- Janvier 2027 : Déménagement et lancement opérationnel du nouveau CPI fusionné

Le prochain conseil municipal donnera lieu à une délibération validant la dissolution du CPI Wickerschwihr et la fusion avec le CPI Porte du Ried.

#### Retrait opérationnel du VPI Wickerschwihr

Le chef de corps du CPI de Wickerschwihr avait proposé de placer le véhicule léger « VTULE », récemment acquis par la commune, au dépôt d'incendie en remplacement du VPI, dans l'attente de la concrétisation du projet de fusion. À cette fin, il a été décidé de retirer de l'effectif opérationnel le VPI, en service depuis plus de 34 ans, à compter du 7 septembre 2026.

## Procès-verbal des Délibérations du Conseil Municipal de Wickerschwihr

**Séance du 7 septembre 2026**

Acquis par la commune de Wickerschwihr en 1992 dans le cadre de subventions obtenues via le Plan PEGAS, ce véhicule modèle DAF 400 a rendu de précieux services au CPI durant de nombreuses années. Toutefois, au vu de son âge, il n'est aujourd'hui plus adapté à la nature actuelle des interventions, les secours d'urgence aux personnes représentant désormais près de 80 à 90 % de l'activité opérationnelle. Les interventions pour incendies ou opérations diverses constituent une part limitée de l'activité sur le territoire communal.

M. Adrien RINGLER s'interroge sur le devenir du VPI. Monsieur le Maire précise que le véhicule sera entreposé temporairement à l'atelier municipal. Une réflexion devra ensuite être engagée quant à une éventuelle cession, notamment en tant que véhicule de collection. Moins de 10 exemplaires ont été produits, sous le format véhicule d'incendie et de secours.

### 12. Création d'un verger pédagogique communal

Ce point est présenté par Mme MURA Véronique – 1<sup>er</sup> adjointe

Mme MURA Véronique a rencontré M. LEVASSEUR, de la CEA, avec M. le Maire le mardi 28 juillet 2026 concernant l'opération Sainte-Catherine du 21 novembre 2026 organisée par la Collectivité Européenne d'Alsace et qui aura lieu à Wickerschwihr.

En effet, Wickerschwihr fait partie des quelques communes alsaciennes sélectionnées pour créer un verger pédagogique communal, un projet à la fois écologique, patrimonial et profondément humain.

Ce verger ne sera pas seulement un espace où grandiront des arbres fruitiers. Il sera, aussi, un lieu de rencontre, de transmission des savoir-faire, d'apprentissage pour les enfants et de partage entre les générations. Cette journée est ouverte à tous (habitants, familles, enfants...)

La matinée sera consacrée à la plantation de 20 arbres fruitiers hautes tiges, aux côtés d'arboriculteurs passionnés qui partageront leurs conseils et leur expérience.

Autour de cette plantation, chacun pourra profiter d'animations variées :

- marché de producteurs locaux ;
- ambiance musicale ;
- dégustation de jus de pomme chaud ;
- exposition des dessins des enfants
- découverte des vergers traditionnels et de leur biodiversité.

L'après-midi, la commune accueillera également la remise des arbres fruitiers aux gagnants du grand jeu-concours de la CEA, ainsi que des démonstrations et des conseils pratiques sur la plantation, la taille et l'entretien des fruitiers.

Mme FRIEH pose la question de la pertinence de cet emplacement, si un projet d'un agrandissement éventuel du physio parc ou d'un emplacement pour les jeunes du village dans le cadre du plan d'actions des jeunes.

M. le Maire précise qu'il n'y a aucun autre endroit de disponible pour la plantation des arbres, mais que ces derniers seront plantés de manière à pouvoir encore exploiter le terrain.

M. le Maire tient à préciser que sur les 100 personnes qui auront gagné un arbre suite au concours organisé par la CEA, un certain nombre ne viendront pas les chercher, comme tous les ans. Cependant, cette année, ils seront restitués à la commune, qui aura la liberté de soit les garder, soit les distribuer aux habitants de la commune.

M. DIETRICH souhaite revenir sur la question posée par Mme FRIEH, et suggère l'idée d'avoir à disposition un terrain de foot loisirs, vu que le terrain honneur ne peut être utilisé pour ce type d'activité.

## Procès-verbal des Délibérations du Conseil Municipal de Wickerschwihr

**Séance du 7 septembre 2026**

Mme FRIEH soulève la question de l'obligation de planter tous les arbres au même endroit. La question sera posée à la CEA.

M. le Maire indique qu'il est ouvert à toutes propositions, quant à l'utilisation de ce terrain, et qu'il attend des retours, de la part du Conseil.

### **13. Présentation de l'application IntraMuros**

Ce point sera présenté par Mme MURA Véronique – 1<sup>ère</sup> adjointe

Mme MURA Véronique a expliqué, que lors du dernier conseil, il avait été évoqué l'application « Voisins vigilants » et qu'à ce jour, une nouvelle application appelée IntraMuros pourrait être plus adaptée à la vie de la commune. Elle fait un retour sur l'appel en visioconférence qu'elle a eu le mercredi 29 juillet 2026 concernant cette dernière.

Elle précise que la différence entre Voisins vigilants et IntraMuros, est que la première a pour vocation de diffuser des alertes en temps réel auprès des voisins et municipalités, et de veiller sur la tranquillité du village mais ne permet de communiquer qu'avec ceux qui adhèrent.

L'application IntraMuros permet, à la commune, de communiquer sur les associations, fêtes et tout ce qui est organisé sur la commune. Elle est surtout en lien avec tous les citoyens, il suffit, pour cela, de télécharger cette dernière.

Cette application permettra à la commune de bénéficier d'un outil numérique complet en couplant notre site internet avec l'application mobile IntraMuros, mais également de :

- a. centraliser l'ensemble de la communication et des obligations légales
- b. diffuser les informations sur tous les supports depuis un back-office unique
- c. assurer une parfaite conformité réglementaire
- d. renforcer durablement le lien avec les administrés tout en faisant gagner du temps aux équipes.

Autre avantage de IntraMuros, son coût. Celui-ci reviendrait à 900 € H.T./an contre 1 600 € H.T/an pour voisins vigilants.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de télécharger l'application et de la tester jusqu'au prochain Conseil, afin qu'ils puissent délibérer sur ce sujet.

### **14. Avenant marché de travaux de la création d'une passerelle**

Ce point est présenté par M. le Maire

Le présent avenant a pour objet de modifier la répartition financière entre les cotraitants à la suite de travaux supplémentaires d'éclairage LED au niveau des garde-corps de la passerelle.

Le conseil municipal a délibéré cet avenant d'un montant de 1 858 € H.T. soit 2 229,60 € TTC.

**Au vu des éléments présentés, et après débat, le Conseil Municipal  
à l'unanimité des membres présents ou représentés,**

1. approuve l'avenant n°1 d'un montant de 1 858 € H.T. soit 2 229,60 € TTC, au marché de travaux de création d'une passerelle, ce qui porte le montant du marché à 328 125,07 € HT pour la société PARIETTI (329 983,07 € : montant initial), soit 393 750,08 € TTC, et pour la société METALU, un montant de 136 217 € HT (montant initial : 134 359 €) soit 163 460,40 € TTC.
2. s'engage à inscrire les crédits nécessaires au budget de la commune
3. charge le Maire ou l'Adjoint au maire à signer tout acte en rapport avec la présente délibération

# Procès-verbal des Délibérations du Conseil Municipal de Wickerschwihr

Séance du 7 septembre 2026

## 15. Divers

### a. Visite du ban communal et barbecue

Il a été proposé de faire la visite et le barbecue le 11 octobre 2026 en lieu et place du 4 octobre 2026.

### b. Inauguration de la Passerelle

Celle-ci aura lieu le samedi 3 octobre 2026 à 17h, prévue initialement à 11h, afin que cette inauguration puisse se poursuivre avec une soirée festive (musique, food truck...).

Les membres du Conseil Municipal sont invités à choisir, d'ici le 11 septembre 2026, un nom pour la passerelle, parmi les propositions suivantes :

- Passerelle de l'Amitié
- Passerelle de la Persévérance
- Passerelle du Village
- La trait d'union

### c. Arrêt de M. RINGLER Jean-Jacques – Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC)

RINGLER a fait part de son souhait d'arrêter son travail concernant le PCS et la RCSC afin de se consacrer pleinement sur le projet du Livre sur Wickerschwihr.

M. le Maire indique que Mme MURA Véronique, 1<sup>ère</sup> adjointe reprendra ces deux

- d. **Dates prochains conseils :** 26 octobre 2026 (à la place du 9 novembre)  
30 novembre 2026 (selon ordre du jour – à confirmer)

L'ordre du jour étant épuisé, le maire clôture la séance à 20h50.

Prochaine séance :

Conseil Municipal : Lundi 26 octobre 2026 à 19h00

Le Maire,  
Richard LEY



Le secrétaire de séance,  
Adrien RINGLER

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil Municipal de Wickerschwihr**

**Séance du 7 septembre 2026**

**Tableau des signatures**

pour l'approbation du procès-verbal des délibérations  
du Conseil Municipal de Wickerschwihr  
Séance du 7 septembre 2026

| <b>Nom et prénom</b>        | <b>Qualité</b>         | <b>Signature</b> | <b>Procuration</b>     |
|-----------------------------|------------------------|------------------|------------------------|
| LEY Richard                 | Maire                  |                  |                        |
| MURA Véronique              | Adjointe au Maire      |                  |                        |
| RINGLER Christophe          | Adjoint au Maire       |                  |                        |
| DAUSSE-CONTRERAS<br>Lyubica | Adjointe au Maire      |                  |                        |
| DIETRICH Antony             | Conseiller Municipal   |                  |                        |
| FRIEH Nicole                | Conseillère Municipale |                  |                        |
| RINGLER Adrien              | Conseiller Municipal   |                  |                        |
| TROESCH Corinne             | Conseillère Municipale |                  |                        |
| MEYER Philippe              | Conseiller Municipal   |                  |                        |
| MOUGIN Claire               | Conseillère Municipale |                  |                        |
| SCHELCHER Jean-Luc          | Conseiller Municipal   |                  |                        |
| BRICKERT Eliane             | Conseillère Municipale |                  |                        |
| FLESCH Christian            | Conseiller Municipal   |                  | <b>LEY Richard</b>     |
| RITZENTHALER Christel       | Conseillère Municipale |                  |                        |
| MEYER Rémy                  | Conseiller Municipal   |                  | <b>TROESCH Corinne</b> |